



Mairie de Longwy : Quand un employeur public emploie les méthodes du patronat le plus rétrograde

Aujourd'hui 4 janvier 2018, les agents de la Maison de la petite enfance de la mairie de Longwy sont en grève à 100%, notamment pour le respect par l'employeur du taux d'encadrement des enfants, le versement de la Nouvelle bonification indiciaire prévu par les textes et la pérennisation des contrats précaires.

Après avoir refusé d'engager de véritables négociations durant la période de préavis, la mairie a fait remplacer les grévistes par des intérimaires non qualifiés pour s'occuper d'enfants, contrevenant ainsi de manière scandaleuse aux textes régissant le droit de grève. Le secrétaire du CHSCT a été physiquement empêché d'avoir accès aux locaux de la Maison de la petite enfance.

Ces méthodes sont celles du patronat le plus rétrograde et déshonorent ceux qui les emploient. La Fédération CGT des Services publics dénonce avec force cette situation et apporte son soutien plein et entier aux grévistes et à leur syndicat CGT.

Elle exige l'ouverture immédiate de négociations par l'employeur. Elle attend du préfet qu'il fasse respecter la loi en empêchant l'emploi d'intérimaires pour casser la grève.

Montreuil, le 4 janvier 2018